

# LE CANADA

## JOURNAL QUOTIDIEN

### ABONNEMENT

Payable d'avance, par an.....\$5.  
 do do quatre mois. 1.00  
 do do un mois..... 0.25  
 Edt. Hebdomadaire, par an..... 1.00

### ANNONCES

Première insertion, par ligne.....\$0.10  
 Tous les jours..... 0.05  
 Trois fois par semaine..... 0.05  
 Une fois la semaine..... 0.05  
 A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

## LE CANADA

Ottawa et Hull, 9 Février 1884

### COURRIER

Aujourd'hui a eu lieu la nomination des candidats pour Montréal-Est et pour Sherbrooke.

Nous apprenons avec plaisir que l'honorable M. Chapleau est aujourd'hui mieux de l'attaque de bronchite dont il a souffert ces jours derniers.

M. Tassé, député d'Ottawa, a présenté, hier, à la chambre les pétitions de M. Monseigneur Duhamel et de Monseigneur Lorrain, demandant l'incorporation de leurs diocèses.

La députation de Québec et d'Halifax qui est en ce moment à Ottawa au sujet des terminus d'hiver et d'été du chemin du Pacifique, propose de faire construire un pont à Québec sur le Saint Laurent pour relier l'Intercanadien à une extension du chemin de fer du Pacifique qui partirait de Saint-Lin et se rendrait au Cap Rouge. Québec serait le terminus d'été du Pacifique et Halifax le terminus d'hiver. La députation a eu une entrevue, ce matin, avec les ministres et a bon espoir de voir réussir le projet.

### LÉGISLATURE D'ONTARIO

La question de l'éducation devra venir bientôt sur le tapis, car l'on a déjà demandé nombre de renseignements au sujet du nombre d'institutions et d'élèves, du nombre d'écoles, de collèges, des salaires, des allocations du gouvernement, etc. On veut sans doute se renseigner avant d'entamer un débat qui ne saurait manquer de nous intéresser. En effet, nous avons lieu de croire qu'il sera suggéré ou proposé certains amendements à la loi qui régit les écoles séparées, afin de rendre notre système plus satisfaisant et plus efficace.

Maintenant que l'adresse est votée, M. Mowat devenu plus confiant, paraît vouloir se mettre résolument à l'œuvre. Les bills suivants ont donc été présentés :

Par M. Mowat : — Pour mieux réprimer la corruption électorale : — pour étendre davantage le droit de suffrage : — pour modifier la loi électorale : — pour amender l'acte relatif aux listes des votants : — pour ratifier l'arrangement conclu avec Manitoba au sujet des frontières.

Par M. Pardee : — Pour permettre aux colons qui ont obtenu une première concession gratuite de terre, d'en avoir une deuxième : — pour protéger l'intérêt public en matière de cours d'eau.

Par M. Fraser : — Pour mieux protéger les employés des fabriques : — pour faciliter davantage au public la sortie des édifices publics.

Par M. A. M. Ross : — Pour favoriser la destruction des mauvaises herbes : — pour rendre plus efficace le bureau provincial de santé.

Par M. G. W. Ross : — Pour amender et refondre les actes concernant les écoles industrielles.

Par M. Hardy : — Pour modifier la loi des licences.

M. Meredith, chef de l'opposition a présenté des bills pour amender l'acte de la Cour de Compt., l'acte

municipal refondu de 1883, l'acte relatif à la vente des liqueurs, et l'acte concernant les élections contestées.

### ESSAI DE CIVILISATION

Nous avons déjà dit que sir John A. Macdonald voulait essayer de civiliser graduellement les Sauvages en les habituant au régime municipal, à l'exercice des droits de citoyens. Le bill du premier ministre vient d'être imprimé, et nous sommes sûr d'intéresser le lecteur en l'analysant.

Ainsi, l'acte ne sera appliqué qu'aux tribus jugées assez éclairées par le gouverneur en conseil pour la mettre en vigueur d'une façon convenable. Et dans ce cas, la réserve serait divisée en six sections dont chacune élirait un membre du conseil. Tous les Sauvages âgés de vingt-et-un ans et établis dans la réserve, auraient le droit de voter à l'élection présidée par un agent du surintendant-général, et pourraient en appeler à ce dernier, s'ils se croyaient lésés dans leurs droits d'électeurs. Les conseillers, élus annuellement, éliraient à leur tour un président qui aurait voix prépondérante dans le cas d'égalité des votes. Il faudrait qu'il n'y eût pas moins de quatre, ni plus de douze séances du Conseil présidé par un représentant du surintendant-général auquel seraient soumis tous les procédés

Le Conseil aurait le pouvoir, sujet à l'approbation du surintendant-général, de faire des règlements pour ce qui concerne :

L'ouverture et le maintien des écoles — la minorité protestante ou catholique devant avoir le privilège d'établir une école séparée ;  
 La santé publique, l'ordre aux élections des conseillers, aux séances du Conseil, aux assemblées des Sauvages dans la Réserve, — la répression de l'intempérance et la débauche ;  
 La subdivision et le partage des terres et des lots boisés de la réserve, — la mise en fourrière des animaux vivants, — l'érection de ponts, la nomination d'inspecteurs de chemins et de clôtures ; l'entretien des cours d'eau et des fossés, — la destruction des mauvaises herbes, — l'expulsion de la réserve des personnes qui la fréquentent dans un but immoral ;  
 La nomination d'un trésorier qui ferait le rôle annuel d'évaluation, recevrait tous les deniers perçus pour la tribu, et rendrait compte au Conseil des dépenses encourues pour l'application de ses règlements ;  
 La perception des taxes imposées sur les terres et ne devant pas dépasser la moitié d'un pour cent ;  
 L'imposition de peines, sous forme d'amende ou d'emprisonnement pour violation des règlements.

Le bill porte aussi que tout conseiller qui sera reconnu comme étant adonné à l'ivrognerie, ou qui sera coupable d'immoralité ou de malversation, pourra être révoqué de ses fonctions par le surintendant-général.

Il est enfin statué que l'opération de l'acte serait suspendue s'il était démontré, après un certain délai, que la tribu loin d'en bénéficier, devait en souffrir.

Sir John A. Macdonald ne voudrait mettre cette loi en vigueur que le premier jour 1885.

### ECHOS DU PARLEMENT

M. Beatty propose l'adoption d'un bill à l'effet d'obtenir une distribution plus équitable des biens des faillites.

M. Valin a deux avis de motion touchant la pose des bouées éclairées au gaz dans le bas du fleuve Saint-Laurent.

Sir Charles Tupper proposera, mardi prochain, que la chambre adopte une résolution autorisant le gouvernement à faire l'achat du chemin de fer "Extension de l'Est" depuis New-Glasgow jusqu'au golfe de Canso, en même temps que les droits qu'a la Nouvelle-Ecosse dans l'embranchement de Truro et Pictou, pour la somme de un million deux cent mille piastres.

M. Landry, député de Montigny en demandant un état des argent dépensés dans chacune des provinces depuis la confédération pour travaux publics, a donné des chiffres intéressants que nous reproduisons plus bas. M. Landry dit qu'il n'a pu se procurer tous les chiffres désirables, mais en référant aux documents de la dernière session il a pu trouver les chiffres suivants des argent dépensés en travaux publics depuis la confédération.

Ontario .....	\$39,019,675.46
Québec .....	27,356,324.37
Nouvelle-Ecosse .....	16,669,231.56
Nouveau-Brunswick .....	23,768,019.61
Ile du P.E. (depuis 1er juillet 1873) .....	2,301,561.51
Manitoba (depuis 15 juillet 1870) .....	6,802,036.18
Colomb. Britannique (depuis 20 juillet 1871) .....	5,442,207.09

Toute la séance d'hier a été presque exclusivement consacrée à discuter les résolutions du Pacifique. M. Ives, député de Richmond et Wolf, a fait à la séance de l'après-midi, un discours qui a duré deux heures, et dans lequel il a réfuté, point par point, les arguments de M. Blake.

A la séance du soir, sir Richard Cartwright a répondu à M. Ives. Il a ressassé toutes les vieilles rengaines du parti libéral contre la construction du chemin de fer du Pacifique. Il n'a apporté aucun argument nouveau. Ce n'était vraiment pas la peine pour le parti libéral de tirer M. Cartwright de sa retraite.

M. Thomas White a prononcé, hier soir, un de ses meilleurs discours. Il avait à répondre à M. Cartwright. Il a été concis, piquant, et n'a pas manqué de faire voir le contraste entre la politique du gouvernement et celle du parti libéral, dont le passage au pouvoir a été signalé par une inaction phénoménale et des déficits énormes. M. White a été vivement félicité du succès qu'il a remporté, par nombre de députés et par les ministres eux-mêmes.

M. Casgrain, député de l'Islet, a aussi prononcé un discours. Il a disséqué les chiffres et états fournis par la compagnie du Pacifique, et a voulu y trouver des inexactitudes.

M. Woodworth a terminé la séance par un discours des plus spirituels et des plus éloquentes. Pendant plus de deux heures il a tenu le parti libéral sur le gril, lui mettant devant les yeux les preuves écrites de ses inconséquences, prises dans

la presse et dans les journaux de la chambre. Il a terminé son discours en adjurant le parti libéral d'oublier les animosités de parti pour travailler au bien du pays, au lieu de décrier le Canada au profit des Etats-Unis, comme il l'a fait depuis nombre d'années.

## B. G.

EL PADRE  
 MANUFACTURÉS PAR  
 S. DAVIS & FILS  
 MONTREAL.

## COUPONS

UNE  
 REDUCTION  
 DE 25 POUR CENT  
 DE 1er FEVRIER

Sera faite sur tous les Coupons depuis le 1er FEVRIER jusqu'à ce qu'il soient tous vendus. Ce qui veut dire

A MOITIÉ PRIX  
 Les dames ne devront pas manquer cette occasion.

CONDITIONS COMPTANT  
 PAS DE SECOND PRIX

BRYSON, GRAHAM & Co.,  
 Nos. 152 et 154,  
 RUE SPARKS.

## & CO.

ROBES DE BUFFLES !  
 ROBES DE BUFFLES !!

Allez au grand DÉPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$5 à \$20, de de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas. Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanteur.

## CONTRAT DE MALLE

DES soumissions cachetées, adressées au maître général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI 22 FEVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine aller et retour, entre New-Edinburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain. Le transport peut-être fait à pied ou autrement, les malles devant quitter le bureau de New-Edinburgh tous les jours, dimanches exceptés, à 8 00 a. m., 1 00 p. m. et 7 00 p. m. et devant être rendues au bureau de Poste d'Ottawa à 8 20 a. m., 1 20 p. m. et 7 20 p. m. Les malles devront quitter le bureau de Poste d'Ottawa immédiatement après chaque échange de malles et être rendues à New-Edinburgh dans les vingt minutes suivantes. Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat, peuvent être vus, et des formulaires de soumission on peuvent être obtenus aux bureaux de poste de New-Edinburgh et d'Ottawa au bureau du sous-ingénieur.

T. P. FRENCH,  
 Inspecteur des postes  
 Bureau de l'inspecteur des Postes, Ottawa, 17 Janvier, 1884

## FUMEZ LES CIGARES CABLE

ET  
 EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR  
 S. DAVIS & FILS  
 MONTREAL.

3 déc. 1 an.

## ON DEMANDE

Un garçon, âgé de 14 à 16 ans, pour se rendre généralement utile dans une maison privée. S'adresser à M. de Béaumont, 284 rue Sussex.

DES soumissions cachetées, portant la souscription "Habilllements pour le Police à cheval" et adressées à l'honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi, Jeudi, 14 Février 1884. Des formulaires imprimés de soumission, contenant tous les renseignements voulus, sont fournis par le sous-secrétaire. On ne recevra que des soumissions qui seront faites sur ces formulaires. On pourra voir des échantillons de tous les articles en s'adressant au Bureau du Sous-secrétaire.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme égale à dix pour cent" du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle n'est en mesure de compléter le service entreprise. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront ce te annonce sans y avoir été d'abord autorisé.

FRED WHITE,  
 Contrôleur  
 P. C. du M. O. N.  
 Ottawa, 10 Janvier, 1884.

## PATINS

Assortiment Complet  
 E. G. LAVERDURE  
 No. 96 Rue RIDEAU.

## VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR

Végétal Balsamique  
 N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons.

PRIX  
 25 cts. et \$1.00 la Bouteille.

VENDU PARTOUT, et par  
 M. O. BACIER, Ottawa.

14 mai 1er Déc. 1882

## MAISON A VENDRE

Une maison en bois, contenant onze chambres et livrée en deux logements avec grand jardin, bancart et terrain spacieux, numéro 692 et 554, rue St. Patrice, Ottawa. Bonnes conditions

## DECOUVERTE IMPORTANTE

DIPHThERINE  
 — ou —  
 ANTI-DIPHThERITIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes.

LA DIPHThERIE VAINCUE !  
 Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Inventé et préparé par le  
 Docteur N. LACERTE,  
 Lévis, P. Q.

## AMERS CANADIENS

TRESOR DES DYPEPTIQUES  
 préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez  
 ELZEAR ALARIE,  
 71 Rue Bolton, Ottawa.  
 4 Janvier 1884. 6m.

## La Compagnie du Chemin Canadien du Pacifique

BUREAU DU SECRÉTAIRE,  
 Montréal, 11 Janvier 1884.

Le dividende semi-annuel sur le capital-actions de la compagnie, au taux de trois pour cent par année, payable par l'arrangement intervenu avec le gouvernement du Canada, et un dividende d'intérêt semi-annuel supplémentaire, au taux de deux pour cent par année, déclaré par cette compagnie, formant conjointement un dividende semi-annuel sur le capital-actions au taux de

Cinq pour cent par année  
 SERONT PAYÉS LE  
 LUNDI, 18 FÉVRIER 1884

aux actionnaires inscrits à cette date. Des mandats pour la valeur de ce dividende, payables à la succursale de la Banque de Montréal, 59 Wall Street, New York, seront livrés le 18 février, au bureau des agents de la compagnie, M. J. Kennedy, Tod & Co, 63 William Street, New-York, aux actionnaires inscrits comme résidents aux Etats-Unis et au Canada. Tous les autres mandats seront livrés, à la même date, au bureau de MM. Morton, Rose & Co, Bartholomew Lane, Londres, Angleterre.

Les livres de transfert de la compagnie seront fermés à trois heures p. m., le samedi 26 janvier, et seront rouverts à 10 heures a. m. le samedi 23 février 1884.

Par ordre des directeurs,  
 CHARLES DRINKWATER,  
 Secrétaire.

## Chemin de fer du Nord

A PARTIR DE  
 LUNDI, 27 Septembre 1883.  
 Les trains circuleront comme suit :

	Mixte.	Malle.	Express
Départ de Montréal pour Québec .....		3.00 p.m.	10.00 p.m.
Arrivée à Québec .....		9.50 p.m.	6.30 a.m.
Départ de Québec pour Montréal .....		9.15 a.m.	10.00 p.m.
Arrivée à Montréal .....		4.05 p.m.	6.30 a.m.
Départ de Montréal pour St. Felix J. Valois .....		8.15 p.m.	.....
Arrivée à St. Felix J. Valois .....		8.20 p.m.	.....
Départ de St. Felix J. Valois pour Montréal .....		5.09 a.m.	.....
Arrivée à Montréal .....		8.50 a.m.	.....

Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et Québec à 4 p. m.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal. En connection avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canada Atlantic. BUREAU GENERAL: Québec. BUREAU DES BILLETS: Nos. 146 Rue Saint-Jacques, et à l'hôtel Windsor Montréal. QUEBEC: Vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis. A. DAVIS, Surintendant, 1er Déc. 1882